

ACTION URGENTE

GUATEMALA. DEUX AUTRES DÉFENSEURS DES DROITS FONCIERS ONT ÉTÉ ASSASSINÉS

Deux défenseurs des droits humains, Florencio Pérez Nájera et Alejandro Hernández García, du Comité de développement paysan (CODECA), ont été brutalement assassinés le 4 juin. Les autorités doivent mettre fin à cette série d'homicides : en moins d'un mois, six défenseurs des droits humains ont été tués au Guatemala.

Le 3 juin, **Florencio Pérez Nájera** (42 ans) et **Alejandro Hernández García** (40 ans) se sont rendus dans la communauté de Llano Largo, dans le département de Jutiapa (sud du Guatemala), pour participer à une réunion du CODECA. Ils ne sont pas rentrés chez eux. Le 4 juin, dans la matinée, leurs familles ont trouvé leurs corps sans vie à proximité de l'entrée de leur ferme. Ils avaient manifestement été tués à coups de machette. En qualité de dirigeants du CODECA, ils défendaient les droits à la terre et au territoire, ainsi que les droits des travailleurs, au sein de leurs communautés. Ces homicides ont eu lieu un mois après que le président guatémaltèque, Jimmy Morales, eut discrédiété et stigmatisé les activités du CODECA dans un discours prononcé en public le 2 mai.

Il s'agit de la sixième attaque meurtrière contre des défenseurs des droits humains au Guatemala en moins d'un mois, ce qui suscite des inquiétudes pour la sécurité de tous les défenseurs des droits humains dans le pays. Tous ces assassinats s'inscrivent dans un contexte de violence récurrente contre les défenseurs des droits fonciers, territoriaux et environnementaux. Luis Arturo Marroquín (membre du CODECA), ainsi que Ramon Choc Sacrab, José Can Xol et Mateo Chamám Paau, du Comité paysan du plateau andin (Comité Campesino del Altiplano, CCDA), ont ainsi été tués récemment.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment aux autorités d'ouvrir sans délai une enquête impartiale et approfondie sur les assassinats qui ont visé Florencio Pérez et Alejandro Hernández, du CODECA, ainsi que d'autres défenseurs des droits humains, membres du CCDA. Cette enquête devra tenir compte du fait que ces attaques pourraient être des actes de représailles liés à leurs activités légitimes de défenseurs des droits humains, comme mentionné dans l'Instruction générale relative aux enquêtes sur les crimes visant les défenseurs des droits humains récemment adoptée par la procureure générale du Guatemala ;
- priez les autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de tous les membres menacés du CODECA et du CCDA, dans le respect de leurs souhaits ;
- appelez les autorités à condamner cette série d'assassinats, à reconnaître publiquement l'importance et la légitimité des activités de tous les défenseurs des droits humains au Guatemala, et à s'abstenir de tenir des propos destinés à discréditer, stigmatiser, insulter, dénigrer ou discriminer ces personnes.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 JUILLET 2018 À :

Procureur général
Maria Consuelo Porras
 Fiscal General de la República
 15 avenida 15-16 zona 1, Edificio
 Gerona 8° Nivel, C.P. 01001
 Ciudad de Guatemala, Guatemala
 Courriel :
 mariadelcarmengarciaescobar@gmail.co
 m
 Twitter : @MPguatemala

Formule d'appel : Estimada Señora
 Fiscal / Madame la Procureure
 générale,

Ministre de l'Intérieur
 Enrique Antonio Degenhart
 Asturias 6a avenida 13-71 zona 1
 C.P. 2571
 Ciudad de Guatemala, Guatemala
 Courriel : smvasquez@mingob.gob.gt,
 vrosales@mingob.gob.gt,
 Twitter : @mingobguate

Formule d'appel : Estimado Sr. Ministro,
 / Monsieur le Ministre,

Copies à :
Président de la COPREDEH
 Jorge Luis Borrayo
 Comisión Presidencial Coordinadora de
 la Política del Ejecutivo en Materia de
 Derechos Humanos (COPREDEH)
 Avenida La Reforma 2-18, zona 9
 Ciudad de Guatemala, Guatemala
 Courriel : copredeh@copredeh.gob.gt

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 97/18. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr34/8515/2018/fr/>



ACTION URGENTE

GUATEMALA. DEUX AUTRES DÉFENSEURS DES DROITS FONCIERS ONT ÉTÉ ASSASSINÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au Guatemala, les personnes qui militent en faveur des droits humains mènent leurs activités dans un contexte extrêmement hostile, en particulier lorsqu'elles défendent les droits fonciers, territoriaux et environnementaux. Elles sont constamment la cible de menaces, de manœuvres d'intimidation, d'agressions, de campagnes de diffamation et de stigmatisation.

En 2017, l'Unité de protection des défenseurs et défenseuses des droits humains au Guatemala (UDEFEGUA), une ONG guatémaltèque, a recensé 496 attaques contre des défenseurs des droits humains. En mai 2018, la procureure générale a adopté en interne l'Instruction générale présentant des lignes directrices afin d'enquêter efficacement sur les attaques visant les défenseurs des droits humains.

Le CCDA est une organisation paysanne fondée en 1982 qui promeut l'accès aux terres et les droits du travail des paysans mayas. Elle a signalé avoir déjà été la cible d'attaques et de manœuvres d'intimidation. En juin 2016, le dirigeant autochtone Daniel Choc Pop a été tué à San Juan Tres Ríos. Plusieurs attaques contre les locaux et des dirigeants du CCDA ont eu lieu en juin 2017. En mai 2018, José Can Xol et Mateo Chamám Paau, deux dirigeants locaux du CCDA, ont été assassinés dans les communautés de Choctún Basilá et San Juan Tres Ríos. Tous deux étaient mobilisés pour la protection et la défense de leurs communautés dans le cadre d'un litige foncier de longue durée. Ils avaient participé à une table ronde de négociation et de dialogue pour trouver des solutions, en collaboration avec les autorités nationales, au sujet des multiples conflits fonciers touchant les communautés dans la région.

En mai 2018, Luis Arturo Marroquin, membre de la coordination nationale du Comité de développement paysan (CODECA), a été abattu à San Luis Jilotepeque, dans le centre-est du Guatemala. Une semaine auparavant, le 2 mai, le président Jimmy Morales avait tenu en public un discours dans lequel il avait discrédité et stigmatisé le CODECA.

En 2014, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a ordonné au Guatemala d'adopter et de mettre en œuvre une politique complète de protection des défenseurs des droits humains dans sa décision Défenseur des droits de l'Homme et autres c. Guatemala. Malgré quelques progrès, cette politique publique est toujours en cours d'élaboration. L'impunité demeure la règle dans la plupart des cas de menaces et d'agressions visant des défenseurs guatémaltèques.

Il est fréquent que le système judiciaire soit détourné pour incriminer des défenseurs des droits humains et tenter ainsi de démanteler les mouvements et les organisations, en épuisant les militants et en les évincant de l'espace public. Pour plus d'informations, voir les documents d'Amnesty International ci-après (en anglais) : *"We are defending the land with our blood": Defenders of the land, territory and environment in Honduras and Guatemala* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr01/4562/2016/en/>), et *Americas: State Protection Mechanisms for Human Rights Defenders* (<https://www.amnesty.org/en/documents/amr01/6211/2017/en/>)

Noms : Florencio Pérez Nájera, Alejandro Hernández García
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 97/18, AMR 34/8539/2018, 7 juin 2018